

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 24 janvier 2024

# La Région exige que SNCF trouve rapidement des solutions aux dysfonctionnements récurrents de la ligne Nantes <> Pornic

**Face à la surcharge récurrente des rames TER sur l'axe Nantes <> Pornic et au mécontentement des usagers qui se sont constitués en collectif, la Région a convoqué les représentants de SNCF lundi 22 janvier pour fournir des explications et trouver des solutions pour décongestionner cette ligne.**

Le manque de personnel pour assurer la maintenance des trains, conjoint avec la recrudescence en ce début d'année de heurts avec des animaux (27 depuis le 1er janvier) qui endommagent le matériel roulant, provoquent l'immobilisation d'un nombre de rames plus importants qu'habituellement selon SNCF. Ceci a pour conséquence une dégradation des conditions de transport entre Nantes et Pornic, ce qui peut avoir des répercussions sur d'autres lignes du réseau ferroviaire Aléop.

En parallèle, la Région a commandé un audit flash dont les conclusions lui seront remises fin janvier.

*« Nous comprenons parfaitement l'agacement des usagers de la ligne Nantes-Pornic trop souvent en dysfonctionnement et nous déplorons cette situation. C'est pourquoi, nous avons exigé de SNCF des explications claires et leur avons demandé de tout mettre en œuvre pour accélérer les réparations. SNCF s'est notamment engagée au recrutement en 2024 de 37 agents pour la maintenance au niveau régional et au passage de l'organisation du temps de travail en 3x8 au centre de maintenance (au lieu de 2x8).*

*Nous avons, par ailleurs, demandé à SNCF d'étudier les modalités d'un geste commercial pour les usagers impactés ces dernières semaines. Il est aussi impératif que les usagers soient mieux informés en amont par SNCF des éventuelles modifications de circulations.*

*Tout doit être mis en œuvre pour rétablir la situation. C'est une question de confiance et de respect des engagements de l'opérateur. »* affirme Roch Brancour, vice-président de la Région des Pays de la Loire en charge des mobilités.